



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 9 avril 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Nadia St-Pierre	Conseillère	siège no 1	
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2	
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3	
M. Roger Decoeur	Conseiller	siège no 5	
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6	
Absent :	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présence de 1 citoyenne.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2018
4. États financiers de février et mars 2018
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 La valise culturelle de l'élu municipal
 - 6.2 Compensation milieux humides
 - 6.3 Mini-Scribe modèle de règlement sur la gestion contractuelle
 - 6.4 Consultation répartition plan triennal Commission Scolaire
 - 6.5 Programme de soutien projet culturel (point 12.13 et 12.14)
 - 6.6 Remerciement Maison Répit-Dépannage Chrysalide
 - 6.7 MMQ protection gratuite assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Paiement coordo en loisirs juillet à dec 2017 (1374.23\$)
 - 8.2 Paiement coordo en loisirs janvier et février 2018 (353.08\$)
 - 8.3 Remb et fermeture de la Marge de crédit (135,973.65\$)
 - 8.4 CSST frais de dossier (65.00\$) + différence salaires 2017 (26.61\$)
 - = 91.61\$
 - 8.5 AVIS MOTION salaires
9. Lots
 - 9.1 Inventaire forestier sur nos terres
 - 9.2 Demande d'aide financière Programme d'aménagement durable des forêts
 - 9.2.1 Demande élagage
 - 9.3 Demandes subvention revitalisation (3) deux non conformes (pris sur année 2017)
 - 9.4 AVIS MOTION règlement pour annuler tous les règlements ou résolutions concernant les subventions accès à la propriété
10. Chemins
 - 10.1 Demande d'aide financière (PARRM) (François Gendron) 18 mai max
 - 10.1 Limite de vitesse chemins municipalisés
 - 10.1 Pancartes chemin Balbuzard
 - 10.1 Ponceau Chemin Héron Bleu



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- 10.2 Remb. TECQ pour travaux 320,132.00\$
- 10.3 Remb. PAERRL 19,466.00\$ (complète le montant alloué pour 2016)
- 10.4 Club Quad autorisation aménager un sentier de véhicules hors route
- 10.5 Déneigement chemins municipalisés 7900.00\$ + taxes
- 10.6 Déneigement autres chemins 2625.00\$ + taxes
- 10.7 Déneigement borne sèche 200.00\$ + taxes
- 10.8 AVIS MOTION limite de vitesse

11. Sécurité

- 11.1 Rapport inspection église et centre
- 11.2 2^e paiement Pompier 6,945.75\$

12. Divers

- 12.1 PIQM MADA
- 12.2 PIQM
- 12.3 Nouveaux Horizons
- 12.4 CREAT rapport contre les déchets ville de Rouyn
- 12.5 Exemption taxes d'ordures 322, Chemin des Mésanges
- 12.6 Recyclonord Inc, adhésion 25.00\$ pas au budget
- 12.7 Loisirs et sports demande aide financière 27 avril 2018
- 12.8 AVIS MOTION règlement coûts pour les différents permis
- 12.9 Décaissement des organismes 1750.00\$
- 12.10 Villes et villages en santé 44.00\$
- 12.11 Renouvellement permis autobus
- 12.12 Encombrants
- 12.13 Prêt de la salle de l'église
- 12.14 Lettre d'appui pour le Comité de développement (sous-comité Rapide Show)
- 12.15 Fonds développement des territoires (17,000.00\$)
- 12.16 Les Légendes du Lac
- 12.17 Semaine de la santé mentale
- 12.18 Quotes-parts MRC matières résiduelles 2 de 4 paiement (6,607.75\$)
- 12.19 Procédures ventes pour taxes
- 12.20 Déclaration Socan 1^{er} trimestre 2018

13. Dossiers en suspend

- 13.1 Règlement nuisances et feu
- 13.2 Secouriste en milieu de travail

14. Invitations

- 14.1 Carrefour Action municipale 11 avril Hôtel de ville Rouyn-Noranda 16 à 20 heures
- 14.2 Départ coordonnatrice en loisirs 11 avril sous-sol bureau municipal Gallichan à 19 heures
- 14.3 Encombrants le 12 avril de 13 heures 30 à 15 heures information

15. Varia

- 15.1 1^{er} versement Recyc Québec 6184.15\$
Info.
- 15.2 Bélanger et Fille sablage et niveleuse 1044.59\$ + 260.76\$+ taxes
- 15.3 Bélanger et Fille déneigement au 1^{er} mai 7008.88\$ + taxes

16. Dates prochaines réunions

- Séance de travail le 30 avril à 19 heures
- Séance régulière le 7 mai à 19 heures 30

17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

2018-04-100

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2018

2018-04-101

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Nadia St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès verbal du 5 mars 2018 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers février et mars 2018

Des revenus de 16,280.10\$ et des dépenses de 47,223.32\$ ont été enregistrés pour février 2018, pour un solde au livre au 28 février 2018 de 104,638.15\$.

Des revenus de 552,088.48\$ et des dépenses de 177,946.25\$ ont été enregistrés pour mars 2018, pour un solde au livre au 31 mars 2018 de 478,780.38\$.

5. Dépenses

2018-04-102

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2018, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	3 208.64\$
la rémunération des élus :	1 336.86\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	2 479.92\$
les dépenses de mars à payer en avril	29 751.25\$

le tout représentant un total de 36,776.67\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondance

6.1 La valise culturelle de l' élu municipal

Grâce à une entente intervenu entre le réseau Les Arts et la Ville et le ministère des Affaires municipales, une Valise culturelle de l' élu municipal sera acheminée à notre MRC et servira d'outil de référence sur la culture et les différents champs dans ce domaine. Visé à accompagner les élus responsable des dossiers culturels.

6.2 Compensation milieux humides

L'Assemblée nationale a adopté le 16 juin 2017, le projet de loi n° 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques ». Afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec et de viser des gains nets en la matière, le principe d'aucune



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

perte nette est placé au cœur de la Loi. Cependant dans notre région, ces milieux représentent 40% dans les basses terres de l'Abitibi. Concrètement, un citoyen qui veut se construire dans un milieu qui a été classé humide et hydrique devra payer une compensation au ministère de l'environnement par exemple un terrain de 600 mètres carrés est hypothéqué de 12,000.00\$ de compensations. Nos dirigeants demandent une modulation des compensations et des mesures cohérentes et réalistes.

6.3 Mini-Scribe Modèle de règlement sur la gestion contractuelle

Avec le projet de loi # 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Avec ses nouvelles responsabilités, les municipalités doivent se doter depuis janvier 2018, d'un règlement sur la gestion contractuelle; notre politique de gestion contractuelle fait office de règlement temporaire en attendant l'adoption de notre règlement.

6.4 Consultation répartition plan triennal Commission scolaire

Info. Pourcentage d'occupation des écoles du secteur nous concernant pour 2018-2019..

Cité étudiante Polyno: 57% = 860 élèves prévu

Pavillon de Palmarolle: 93% = 233 élèves prévu

Pavillon de Duparquet: 79% = 67 élèves prévu

6.5 Programme de soutien projet culturel

Une résolution est prévue au point 12.14.

6.6 Remerciement Maison Répit-Dépannage Chrysalide

Info. Remerciement pour le don de 25.00\$ que la municipalité a offert à la Maison Répit-Dépannage.

6.7 MMQ protection gratuite assurance des frais de justice

Les municipalités membres de la MMQ bénéficient maintenant d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire: l'Assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. Elle couvre les frais de défense qui sont engagés lors d'une réclamation découlant de décisions prises dans la sphère discrétionnaire.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Paiement coordo en loisirs juillet à dec 2017 (1374.23\$)

ATTENDU QUE l'engagement d'une coordonnatrice en loisirs est défrayé par les trois municipalités et la subvention relié au projet de 75% pour la 1ère année;

ATTENDU QUE le montant à déboursier s'élève à 1,374.23\$ pour la période de juillet à décembre 2017;

ATTENDU QUE ce montant comprend

✓ le salaire	1042.23\$
✓ les avantages sociaux	142.16\$
✓ Part d'ordinateur	45.26\$
✓ Part du logiciel	12.02\$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- ✓ Fournitures de bureau 7.38\$
- ✓ Frais de déplacements 34.87\$
- ✓ Frais administration 52.86\$
- ✓ Photocopies RAGARO 1.54\$
- ✓ Photocopies Rapide-Danseur 35.91\$

2018-04-103

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 1,374.23\$ soit remboursé à la municipalité de Gallichan qui a supporté les dépenses jusqu'à ce jour;

ADOPTÉ

8.2 Paiement coordo en loisirs janvier et février 2018

ATTENDU QUE l'engagement d'une coordonnatrice en loisirs est défrayé par les trois municipalités et la subvention relié au projet de 75% pour la 1ère année;

ATTENDU QUE le montant à déboursé s'élève à 353.08\$ pour la période de janvier et février 2018;

ATTENDU QUE ce montant comprend

- ✓ le salaire 280.60\$
- ✓ les avantages sociaux 41.75\$
- ✓ Publicité facebook 1.73\$
- ✓ Frais de déplacements 8.04\$
- ✓ Frais administration 14.23\$
- ✓ Photocopies RAGARO 0.53\$
- ✓ Photocopies Rapide-Danseur 6.20\$

2018-04-104

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 353.08\$ soit remboursé à la municipalité de Gallichan qui a supporté les dépenses jusqu'à ce jour;

ADOPTÉ

8.3 Remb et fermeture de la Marge de crédit (135,973.65\$)

Info: Capital remis: 135,768.10\$ Intérêts 205.55\$ pour un total de 135,973.65\$. Fermeture de la Marge de crédit temporaire.

8.4 CSST frais de dossier (65.00\$ + diff. salaires 2017 (26.61\$) = 91.61\$

ATTENDU QUE les frais de dossier pour l'année 2018 s'élève à 65.00\$;

ATTENDU QUE la différence sur les salaires prévus et les salaires réels pour 2017 s'élève à 26.61\$;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Nadia St-Pierre et résolu unanimement par les

2018-04-105



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

conseillers et conseillères présents;

QUE le montant de 91.61\$ soit retourné à la CSST afin de mettre notre dossier à jour;

ADOPTÉ

8.5 AVIS MOTION salaires

Avis de Motion est donné par M. Roger Decoeur qu'un projet de règlement sera présenté et un règlement sera adopté concernant la rémunération des élus.

9. Lots

9.1 Inventaire forestier sur nos terres

Info. Le ministère des Forêts, de la Faune et de Parcs réaliseront un inventaire écoforestier sur les terres de Rapide-Danseur au cours de l'été 2018. Chaque année c'est 10% du territoire du Québec qui est visité. Cet inventaire est réalisé depuis près de 50 ans. Aucun arbre ne sera coupé, ni brisé.

9.2 Demande d'aide financière Programme d'aménagement durable des forêts

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE M. Bernard Bouchard désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : élagage en forêt privé;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Nadia St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'APPUYER le projet présenté par M. Bernard Bouchard dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Mme Lucie Gravel directrice-générale à signer la documentation relative au projet.

ADOPTÉ

2018-04-106



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

9.2.1 Demande élagage forêt privé

ATTENDU QUE des travaux d'élagage sont prévus en forêt privé;

ATTENDU QU' il n'y a pas de règlement qui empêche de faire ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les travaux d'élagage en forêt privé soient autorisés par le conseil municipal;

ADOPTÉ

9.3 Demande de subvention revitalisation (3) deux non conformes

ATTENDU QUE nous avons reçu trois demandes de subvention pour accès à la propriété;

ATTENDU QUE la résolution 2018-01-034 a été adoptée en janvier 2018 pour mettre fin au programme de promotion immobilière;

ATTENDU QUE cette décision doit être abrogée par règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'ACCORDER le montant de 750.00\$ à Mathieu Proulx, pour une construction neuve, puisque sa demande avait été présentée l'an passé et qu'il attendait l'évaluation;

DE REFUSER les deux autres demandes pour les raisons suivantes: la 1ère demande ne peut être accordée car le montant pour une construction neuve a déjà été accordé au 1er propriétaire. Pour la 2e demande, la construction ne répond pas aux critères demandés pour être éligibles à cette subvention;

ADOPTÉ.

9.4 AVIS DE MOTION règlement pour annuler tous les règlements ou résolutions concernant les subventions accès à la propriété

Avis de motion est donné par Mme Line Giasson qu'un règlement sera adopté à la prochaine séance régulière en mai 2018;

Mme Giasson a lu au complet le projet de règlement.

10. Chemins

10.1 Demande d'aide financière (PARRM) François Gendron

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2018-04-107

2018-04-108

2018-04-109



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE présenter une demande d'aide financière à M. Gendron pour un montant de 10,000.00\$ pour les travaux suivants:

- Installation de signalisation dans divers chemins;
- Instauration d'une limite de vitesse à certains endroits;
- Glissières au niveau du pont au Chemin Balbuzard;
- Changement de ponceau sur le chemin du Héron Bleu;

QUE Mme Lucie Gravel soit autorisée à déposer une demande d'aide financière et à signer les documents requis en lien avec cette demande.

ADOPTÉ

10.2 Remb TECO pour travaux 320,132.00\$

Info. Nous avons reçu le montant de 320,132.00\$ de la taxe d'accise sur l'essence, concernant les travaux de rechargement et de traitement de surface qui ont été faits sur nos chemins. Nous avons reçu 75,384.00\$ en mars 2017. Il nous reste à recevoir 106,155.00\$ sur une subvention accordée de 501,671.00\$.

10.3 Remb (PAERRL) 19,466.00\$

Info. Nous avons reçu à ce jour le montant de 62,257.00\$. Nous avons reçu la balance du montant soit 19,466.00\$ pour compléter notre montant de 81,723.00\$ pour l'année 2016.

10.4 Club Quad autorisation d'aménager un sentier de véhicules hors route

À suivre. Nous désirons la visite des promoteurs pour pouvoir poser les questions qui nous intéressent.

10.5 Déneigement chemins municipalisés 7,900.00\$ + taxes

ATTENDU QUE nous avons reçu les factures de déneigement pour les chemins municipalisés;

ATTENDU QUE ces factures sont au montant de 7,900.00\$:

- Chemin Balbuzard 2500.00\$
- Chemin des Merles 1800.00\$
- Chemin du Héron Bleu 1800.00\$
- Chemin des Colibris 1800.00\$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE retourner le paiement de 7,900.00\$ + taxes à Transport Raymond Bérubé pour le déneigement des chemins municipalisés;

ADOPTÉ

2018-04-110



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

10.6 Déneigement autres chemins à recharger 2625.00\$ + taxes

ATTENDU QUE nous avons reçu les factures de déneigement pour les autres chemins non municipalisés à recharger;

ATTENDU QUE ces factures sont au montant de 2,625.00\$

- Chemin Balbuzard 1125.00\$
- Chemin des Sittelles 1500.00\$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE retourner le paiement de 2,625.00\$ + taxes à Transport Raymond Bérubé pour le déneigement des autres chemins non municipalisés à recharger;

ADOPTÉ

10.7 Déneigement borne sèche 200.00\$ + taxes

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE retourner le paiement de 200.00\$ + taxes à Transport Raymond Bérubé pour le déneigement de la borne sèche pour les pompiers;

ADOPTÉ

10.8 AVIS DE MOTION limite de vitesse

Avis de motion est donné par M. Roger Decoeur qu'un projet de règlement sera présenté à la prochaine séance régulière en mai 2018;

11. Sécurité

11.1 Rapport inspection église et centre

À suivre

11.2 2e paiement Pompier 6,945.75\$

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le 2e de 3 paiement soit versé à la Ville de Duparquet pour le paiement du service des pompiers;

ADOPTÉ.

12. Divers

12.1 PIQM MADA

ATTENDU QUE le conseil municipal veut déposer une demande d'aide financière à PIQM-MADA pour le projet « À l'écoute de nos aînés »;

2018-04-11

2018-04-112

2018-04-113



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE cette demande est pour l'installation d'une toilette et lavabo à l'étage de l'église pour accommoder nos aînés durant les représentations de spectacles;

ATTENDU QUE l'espace pour l'installation est très restreint, nous aimerions faire l'acquisition d'un écran géant pour les personnes en fauteuil roulant qui pourront eux aussi assister aux spectacles au sous-sol du bâtiment où les toilettes sont aménagées pour les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant;

ATTENDU QUE la municipalité confirme l'apport de sa contribution pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité demande une aide financière pour le projet « À l'écoute de nos aînés »;

QUE Mme Julie Mainville soit autorisée à travailler sur le projet en lien avec les responsables du dossier;

QUE la directrice Mme Lucie Gravel soit autorisée à déposer et signer le projet présenté;

ADOPTÉ.

12.2 PIQM

Nous ne déposerons pas.

12.3 Nouveaux Horizons

ATTENDU QUE le conseil municipal désire déposer une demande à Nouveaux Horizons pour l'Atelier Touche-à-Tout;

ATTENDU QUE nos aînés font de l'artisanat au sous-sol du centre communautaire depuis plusieurs années et que le conseil est toujours favorable à ce que ces dames utilisent le local pour des années à venir;

ATTENDU QUE le plancher du sous-sol est toujours sur le ciment, ce qui occasionne des maux de jambes pour nos aînés qui y passent de bons moments à chaque semaine;

ATTENDU QUE le local est bien organisé et a plusieurs adeptes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ, par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2018-04-114

2018-04-115



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE la municipalité demande une aide financière pour le projet « Meilleur environnement, meilleure santé »;

QUE le projet proposé soit l'installation d'un plancher flottant vinyle et l'achat de peintures pour redonner vie au local et attirer les jeunes générations à venir partager les connaissances des aînés;

QUE Mme Julie Mainville soit autorisée à travailler sur le projet en lien avec les responsables du dossier;

QUE la directrice Mme Lucie Gravel soit autorisée à déposer et signer le projet présenté;

ADOPTÉ.

12.4 CREAT rapport contre les déchets ville de Rouyn

Info. Rapport d'une étude contre les déchets à la ville de Rouyn. Envoyé par courriel à tous. Vérifier information compost à Palmarolle.

12.5 Exemption taxes d'ordures 322, Chemin des mésanges

À suivre.

12.6 Recyclonord Inc. adhésion 25.00\$ pas au budget

Pas pour cette année.

12.7 Loisirs et sports demande aide financière (27-04-2018)

ATTENDU QUE le comité de développement de Rapide-Danseur désire déposer une demande à Loisirs et sports;

ATTENDU QUE les demandes sont acceptés jusqu'au 27 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil appui la demande du comité de développement dans sa démarche auprès de Loisirs et sports;

ADOPTÉ

12.8 AVIS MOTION règlement coûts pour les différents permis

Avis de Motion est donné par Mme Line Giasson que nous présenterons un projet de règlement pour ajuster le coût des permis, lors d'une prochaine séance.

12.9 Décaissement des organismes 1750.00\$

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2018-04-116

2018-04-117



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE décaisser le montant de 1750.00\$ au comité de développement pour les sous-comité suivants:

- Rapide Show 600.00\$
- Noël des enfants 600.00\$
- Halloween 350.00\$
- Bingo 200.00\$

ADOPTÉ.

12.10 Villes et villages en santé 44.00\$

À suivre.

12.11 Renouvellement permis autobus

À suivre.

12.12 Encombrants

À suivre.

12.13 Prêt de la salle de l'église 29 avril de 10 hrs à 14 hrs

Remettre l'eau et refaire le ménage.

12.14 Lettre d'appui pour le Comité de développement (sous-comité Rapide-Show)

ATTENDU QU' un nouveau programme est actuellement disponible, soit le programme de soutien aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QUE ce programme découle de l'Entente de développement culturel 2018-2020 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de La Sarre;

ATTENDU QUE le Comité de développement de Rapide-Danseur désire faire une demande d'aide financière pour l'activité Rapide-Show qui se déroulera à l'automne 2018;

ATTENDU QUE le conseil municipal appui le Comité de développement dans sa démarche;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' appuyer la demande d'aide financière du Comité de développement de Rapide-Danseur pour l'activité du Rapide Show auprès de la Ville de La Sarre;

ADOPTÉ.

12.15 Fonds développement des territoires (17,000.00\$)

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à présenter une demande au Fonds de développement des territoires dans le but de monter une exposition permanente à l'église de Rapide-Danseur intitulé « La légende Angello Buffalino »;

2018-04-118



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE nous sollicitons la participation de Mme Julie Mainville agente de développement pour nous accompagner dans la présentation de ce projet;

ATTENDU QUE ce projet est la priorité # 1 de la municipalité;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans notre plan d'action au point 1.1 auquel nous ajoutons dans nos actions le point : 1.2.4 Développer une exposition sur La légende Angelo Bufalino au Centre d'Art Abitibien;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles, ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité dépose une demande au Fonds de développement des territoires;

QUE Mme Julie Mainville soit participante à ce dossier;

QUE ce projet soit la priorité # 1 de la municipalité;

QUE le point 1.2.4 Développer une exposition sur La légende Angello Buffalino au Centre d'Art Abitibien soit ajouté à notre plan d'action;

QUE la municipalité s'engage à verser sa part des coûts autour de 2,000.00\$;

QUE la directrice Mme Lucie Gravel soit autorisée à déposer et signer le projet présenté;

ADOPTÉ.

12.16 Les légendes du Lac

Info. M. Jacques Baril nous demande de lui proposer une légende et à partir de celle-ci, il va nous préparer une pièce d'art; elle sera exposée durant trois ans et nous pourrons l'acquérir par la suite si nous sommes intéressés.

12.17 Semaine de la santé mentale

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai ;

Considérant que le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

2018-04-119



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Par conséquent,

2018-04-120

je Alain Gagnon, maire de Rapide-Danseur, proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité de Rapide-Danseur et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir pour donner du sens*.

12.18 Quotes-parts MRC matières résiduelles 2 de 4 paiements

2018-04-121

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Nadia St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE déboursier le montant de 6,607.75\$ pour le 2e de 4 paiements de quotes-parts matières résiduelles;

ADOPTÉ.

12.19 Procédures ventes pour taxes

ATTENDU QUE nous avons une personne en procédure de vente pour non-paiement de taxes sur le territoire de Rapide-Danseur;

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest nous informe des coûts supplémentaires aux frais de taxes municipales si nous poursuivons la démarche;

ATTENDU QUE numéro de cadastre est le 5 253 403 et le matricule est le 2175 95 9785;

EN CONSÉQUENCE,

2018-04-122

IL EST PROPOSÉ par M. Roger Decoeur, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE poursuivre les procédures de vente pour non-paiement de taxes municipales pour le matricule 2175 95 9785 ;

ADOPTÉ.

13. Dossiers en suspend

13.1 Règlement nuisances et feu

13.2 Secouriste en milieu de travail

Ces dossiers sont à suivre

14. Invitations

14.1 Carrefour Action municipale 11 avril Hôtel de ville Rouyn-Noranda 16 à 20 heures

Info. Pas possible d'y assister en même temps que rencontre coordo en loisirs.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

14.2 Départ coordonnatrice en loisirs 11 avril sous-sol bureau municipal Gallichan à 19 heures

Le maire Alain Gagnon, Annie Gauthier conseillère et Lucie Gravel directrice-générale participeront à cette rencontre.

14.3 Encombrants le 12 avril de 13 heures30 à 15 heures

Le maire Alain Gagnon et Lucie Gravel directrice-générale assisteront à cette rencontre.

15 Varia

15.1 Versement # 1 de Recyc Québec de 6,184.15\$

Info.

15.2 Bélanger et Fille sablage et niveleuse

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer la facture de 1044.59\$ et 260.76\$ + taxes pour sablage et niveleuse à Bélanger et Fille;

ADOPTÉ.

15.3 Bélanger et Fille déneigement au 1er mai

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par M. Roger Decoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer la facture de 7008.88 + taxes pour le paiement au 1er mai à Bélanger et Fille;

ADOPTÉ.

16. Dates prochaines réunions

Séance de travail 30 avril à 19 heures

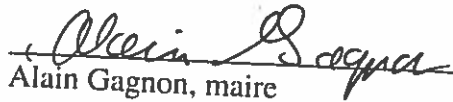
Séance régulière 7 mai à 19 heures 30

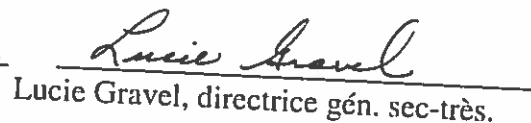
17. Période de questions

18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures 56.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice gén. sec-très.

2018-04-123

2018-04-124

2018-04-125